

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS
20 JUIN 2022**

Arrondissement d'ANGERS

Département de Maine-et-Loire

Le vingt juin deux mille vingt-deux, à 18 heures 30, les membres du conseil d'administration du Centre d'Action Sociale de Durtal se sont réunis en session extraordinaire, à l'Hôtel de Ville de Durtal, sous la présidence de Mr FARION Pascal.

Convocation : le 14 juin 2022

Nombre de membres convoqués : 13

Nombre de membres présents : 7: Mesdames BIGNON, GOUTÉ, JASNAULT, JOUIS, VIERON, et Messieurs AUBRY et FARION.

Nombre de membres excusés :3: Madame CHOUTEAU et Messieurs BELISSON et DEHONDT

Pouvoir :

Nombre de membres absents : 3: Mesdames COSNARD ,VILATTE et ZALTSMAN.

SOMMAIRE

1. Tarification sortie cinéma
2. Tarification des participation repas annuel des séniors
3. Questions diverses

1- Tarification des sorties cinéma

Pour :7 / Contre : / Abstention :

Suite au succès de la première édition de la sortie cinéma, il est prévu plusieurs autres dates ; de ce fait, il convient de fixer le montant de la prise en charge des participants aux prochaines sorties cinéma.

- A l'unanimité, le conseil d'administration du CCAS **approuve de fixer à 4€ la participation financière des participants.**

2- Tarification des participants du repas des aînés

Pour :7 / Contre : / Abstention :

Monsieur Le Président explique que le repas des séniors est offert par le CCAS à toutes les personnes de plus de 70 ans. Comme cela est précisé dans l'annexe 2 du règlement des aides facultatives du CCAS, la participation à celui-ci est également ouverte aux accompagnants n'ayant l'âge requis ou ne vivant pas sur la commune contre participation financière.

- Le conseil d'administration, **approuve à l'unanimité de fixer le montant de la participation à 25€.**

3- Questions diverses

- Aucune question

Sans question, la séance est levée à 18 heures 45.

La prochaine commission est fixée le 12 septembre à 18h30.

Mr Pascal FARION Maire, Président du CCAS

